

EXTRAIT DE REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24/01/2024

L'an deux mil vingt quatre, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Jean-Louis LAGUERRE.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 14

Présents : 12

Absents : 2

Nombre de suffrages
exprimés :

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 0

Etaient présents :

M. BALANDRAUD Frédéric, M. GREMERET Marc, Mme HELIOT Stéphanie, Mme JACQUOT Florence, M. LAGUERRE Jean-Louis, M. LUQUIN Marc-Antoine, M. MAGDELAINÉ Philippe, Mme MARCHAND Christine, Mme MYET Véra-Lucia, M. SORDEL Sébastien, M. SORDEL Philippe, M. URSO Vincent

Procuration(s) :

Etai(ent) absent(s) :

Mme GOMEZ Delphine, M. NOURRY Benoît

Etai(ent) excusé(s) :

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme MYET Véra-Lucia

Date de convocation
19/01/2024

N°2024/01/008 : DETERMINATION DU PRIX DE VENTE DES VERRES A L'EFFIGIE DE CHAMPDOTRE

Date d'affichage
19/01/2024

Modifie et remplace la délibération n°41/2016,

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

26/01/2024

Considérant le rachat par la mairie de verres à l'effigie de la commune de Champdôtre,

Considérant l'augmentation du montant de la production des verres,

et publication du :

26/01/2024

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide,

- De vendre à partir du 04/03/2024 à tout particulier qui en fait la demande des verres à l'effigie de Champdôtre par carton de 6 verres.
- De fixer le prix du carton de 6 verres à 30,00 €.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document afférent.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés :

POUR : 12

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à CHAMPDOTRE

Le Maire, Jean-Louis LAGUERRE